

Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2025

MAISON A MORNAS



Type de bien : Maison d'habitation

Mise à prix : 254 100,00 €

Localisation : MORNAS (84550)

Adjudication : JEUDI 09 OCTOBRE 2025 à 10h30

Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de MORNAS (84550), Quartier Bourgnanen, 293 B chemin de Mérindol,

Une maison d'habitation de 148 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée entourée d'un

Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2025

vaste jardin arboré cadastrée section C n° 868

Pour une contenance de 27a 43ca,

Et la moitié indivise d'une parcelle de terre servant de voie d'accès, cadastrée section C n° 870

Pour une contenance de 04a 93ca.

Mise à prix : 254.100,00 €

(Deux cent cinquante-quatre mille cent euros)



VISITE : MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025 de 10H30 A 11H30 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION SUR SURENCHERE aura lieu le : JEUDI 09 OCTOBRE 2025 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Une maison d'habitation de 148 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée entourée d'un vaste jardin arboré, comprenant :

Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, 2 chambres, cellier, salle de bains, wc,

Au premier étage : 2 chambres, dressing, salle d'eau, wc.

Garage de 20 m².

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de



Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2025

Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par un des propriétaires indivis.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant. Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication et adjudication sur surenchère sont payables en sus du prix par l'adjudicataire sur surenchère dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- **Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- **Maître Cécile CAPIAN, avocat sur surenchère, 30 avenue Pierre Sémard 84200 CARPENTRAS, 04.90.63.55.06**
- **Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/44.**
- **Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.**

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 28/08/2025

Lionel FOUQUET